

**Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**CROSS SYSTEMS COMPANY**

(Euronext Paris)

1 - Par courrier du 8 octobre 2008, la société Carrefour (26 quai Michelet, TSA 20016, 92695 Levallois Perret Cedex) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 octobre 2008, indirectement par l'intermédiaire des sociétés CRFP 13 (1) et CRFP 16 (2) qu'elle contrôle, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50%, 2/3, 90% et 95% du capital et des droits de vote de la société CROSS SYSTEMS COMPANY et détenir indirectement, 52 949 988 actions CROSS SYSTEMS COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 98,51% du capital et 98,50% des droits de vote de cette société (3), répartis de la manière suivante :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital</b>	<b>% droits de vote</b>
CRFP 13 (1)	50 037 738	93,09	93,08
CRFP 16 (2)	2 912 250	5,42	5,42
<b>Total groupe Carrefour</b>	<b>52 949 988</b>	<b>98,51</b>	<b>98,50</b>

Par ailleurs, il est précisé que la société par actions simplifiée CRFP 13 (1) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 3 octobre 2008, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50%, 2/3 et 90% du capital et des droits de vote de la société CROSS SYSTEMS COMPANY et détenir individuellement, 50 037 738 actions CROSS SYSTEMS COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 93,09% du capital et 98,08% des droits de vote de cette société (3).

Il est également précisé que la société en nom collectif CRFP 16 (2) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 3 octobre 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CROSS SYSTEMS COMPANY et détenir individuellement, 2 912 250 actions CROSS SYSTEMS COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 5,42% du capital et des droits de vote de cette société (3).

Ces franchissements de seuils résultent d'une acquisition d'actions CROSS SYTEMS COMPANY hors marché (4).

2 - Par le même courrier, complété par un courrier du 9 octobre, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« [...] CRFP 13 et CRFP 16 sont deux sociétés appartenant au groupe Carrefour, qui agissent de concert entre elles.

CRFP 13 et CRFP 16 déclarent par ailleurs que la composition du conseil d'administration de la société a été modifiée afin de refléter la nouvelle structure de son actionariat et que le conseil est ainsi, depuis le 3 octobre 2008, composé de Monsieur Pascal Duhamel (président directeur général), Monsieur Jean-Briec Le Tinier, Monsieur Patrick Armand et Monsieur Franck Tassan. CRFP 13 envisage la possibilité de demander la désignation d'administrateurs supplémentaires à l'occasion de prochaines assemblées générales des actionnaires de la société.

CRFP 13 déclare que suite à ce changement de contrôle de la société, elle déposera, conformément à la réglementation en vigueur, un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société non détenues par elle ou par CRFP 16 et à l'occasion de laquelle elle est susceptible d'acquérir des actions CROSS SYSTEMS COMPANY complémentaires.

CRFP 13 et CRFP 16 déclarent qu'elles ont l'intention de maintenir la cotation des actions de la société [...] à l'issue de cette offre. CRFP 13 et CRFP 16 déclarent également qu'elles entendent participer aux augmentations de capital susceptibles d'être décidées prochainement en vue de financer l'acquisition de certains actifs par la société.

CRFP 13 et CRFP 16 déclarent enfin que leur acquisition du contrôle de la société s'inscrit dans le cadre du développement du métier immobilier du groupe Carrefour. »

---

- (1) Société par actions simplifiée contrôlée par Carrefour, sise Route de Paris, Zone Industrielle, 14120 Mondeville.
- (2) Société en nom collectif contrôlée par Carrefour, sise Route de Paris, Zone Industrielle, 14120 Mondeville.
- (3) Sur la base d'un capital composé de 53 752 078 actions représentant 53 756 472 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
- (4) Cf. notamment communiqué du 30 septembre 2008.